

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON**  
**DU 19 OCTOBRE 2006**

Etaient présents :

M. Christian ARMAND, Maire, Président de séance

Mme BLANC, M. PERAY, M. COLLET, Adjoints,  
Mme ROLLI.

Mrs DAVIS, COLLOMBET, GIGI, LEVRIER, MOUTTON, MARTINEK

Absents excusés : Mmes LEANDRE (pouvoir à Mme Blanc), LEMAITRE (pouvoir à Mme Rolli),

Mrs CARETTI (pouvoir à M. Péray)

Absents : Mrs GIROD, RABILLER, ZAMORA

Ouverture de la séance à 20 H.00

1. Mme BLANC est élue secrétaire de séance à l'unanimité

2. Le compte-rendu du 28 septembre est approuvé à l'unanimité.

**3. DELIBERATION :**

**3.1. DEMANDE DE SUBVENTION AU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)**

M. le Maire rappelle aux membres présents qu'il avait été prévu lors du vote du Budget Primitif 2006 de pourvoir en matériel de sécurité le Centre de première intervention (CPI) pour un montant de 2 338,28 €TTC, et en habillement pour un montant de 858,69 €TTC. Certains de ces équipements étant subventionnés par le S.D.I.S., il y aurait lieu de demander la participation correspondante.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

- SOLLICITE auprès du Service Départemental d'Incendie et de secours (S.D.I.S.) une subvention pour une dépense apparemment éligible de :

- 858.69 €TTC en habillement (subventionnable à 60 % soit 515.21 €TTC)

- 1658.02 €TTC en matériel d'incendie et de sécurité (subventionnable à 20 % soit 331.60 €TTC).

**3.2. DEMANDE D'AIDE PUBLIQUE « CONTRAT FORESTIER » NATURA 2000.**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de contrat forestier NATURA 2000 sur 196 hectares sis sur les parcelles n° de 8 à 24. soumises au régime forestier.

Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le montant s'élève à la somme de **29 767,50 €TTC**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) APPROUVE le projet qui lui a été présenté et notamment son plan de financement;

- 2) SOLLICITE l'octroi d'une aide publique d'un montant de :

\*Montant des travaux **29 767,50 €TTC**. établi sur la base du devis estimatif ONF.

- 3) S'ENGAGE à respecter le cahier des charges de la mesure G concernant les travaux de lutte contre l'envahissement du sous étage par le hêtre dans le site NATURA 2000 FR8212025 « Crêt du Haut Jura » dans le département de l'Ain et en particulier les engagements suivants :

\*Intervention dans les parcelles forestières sous engagements rémunérés entre le 1/07 et le 15/12.

\*Adhésion à la charte tétras.

\*Ne mettre en place aucun nouveau dispositif attractif pour le public (sentiers de randonnée, pistes de ski ou raquettes...) et à ne pas donner son accord pour une telle mise en place dans les parcelles forestières sous engagements rémunérés.

\*S'engage à interdire tout agrainage sur les parcelles sous engagement rémunéré.

- 4) DESIGNER l'Office National des Forêts comme maître d'ouvrage mandaté.

- 5) DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

#### **4. POINTS DIVERS :**

##### **4.1. Centre de Loisirs Sans Hébergement**

Compte-rendu de la réunion du 28 septembre (Mme BLANC).

- Augmentation continue des effectifs, les locaux deviennent trop petits.

##### **4.2. TRAVAUX GRENY**

Point sur le lagunage (Mr PERAY)

Dans 15 jours les travaux du lagunage seront terminés ; le début des travaux rue Dommartin est prévu en mars ou avril.

##### **4.3. BUDGET**

4.3.1. Réalisation du budget (factures payées depuis la dernière séance) :

- Sartori (urbaniste) : 1 898,05 €(honoraires PLU)
- Mégalight : 11 720,80 €(salle Champ Fontaine)
- KGMAT : 2 066,69 €(barrières + Balises)
- KGMAT : 832,42 €(grilles)
- Olmi : 968,37 €(plans rues)
- Hephaistos : 810,41 (tables+ chaises école)
- Camif : 916,38 €(tables, chaises, casiers école)
- Voix de l'Ain : 1 421,71 €(annonce enquête publique PLU)
- Altrad : 5 811,36 €(toboggan aire de jeux)

4.3.2. Ligne de trésorerie

En caisse au 29 septembre : 91 936,60 €

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie depuis le début de l'année.

4.3.3. Vente de bois à Nantua le mardi 10 octobre 06

Les bois communaux mis en vente se sont vendus 6 €de plus que les estimations de l'ONF. Le budget sera donc réalisé avec un léger bonus pour le budget 2008 puisque les bois se sont vendus en UP soit à la quantité réelle de bois « sortie » cubé après la coupe. L'acheteur avec cette formule ne paie que 70 % de son achat, le solde à la fin de la coupe.

4.3.4. Suite à la demande de M. Devesa, directeur de l'école primaire, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de financer un lecteur DVD pour la somme de 129 €uros.

#### **5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

##### **5.1. SCOT**

Mr Le Maire informe l'assemblée que le SCOT du Pays de Gex a été arrêté par l'assemblée syndicale le 12 octobre à Thoiry. Le document n'a fait l'objet que d'amendements mineurs. Les services associés à la révision du SCOT ont 3 mois pour donner leurs avis.

##### **5.2. TOURISME**

Compte rendu de Dominique GIGI

### **5.3. DECHETS**

Compte rendu de la réunion du 18 octobre par M. Collet.

Service de collecte : le rapport administratif 2005 est à disposition au secrétariat. Quelques chiffres :

- Ordures ménagères : Pays de Gex-295Kg/hab/an; PERON-230Kg/hab/an (chiffres en baisse)
- Tonnage des déchets traités : incinérés en baisse (<50% du total); recyclés en hausse (>45% du total) ; collecte des cartons en hausse (+10.5%).
- TEOM- 2004 : 8.74% ; 2005 : 8.55%
- Problèmes de vandalisme et d'incivilités aux abords et dans les déchetteries
- Débat d'orientation budgétaire 2007 : création d'une ligne pour les déchets médicaux. Collecte à organiser.
- Marché de collecte : attribué à SITA-MOS pour une facture de 1.8M€(en baisse de 200 000 €).
- A l'étude : mise en place d'un réseau de suivi des camions par GPS; demande est faite pour résoudre dans l'urgence les problèmes de non-ramassage des bacs : rues en travaux, points non accessibles par le camion. Demande est faite auprès des mairies pour que celles-ci communiquent aux services les arrêtés de fermeture de rues en temps et en heure

### **5.4. ENVIRONNEMENT**

Compte rendu de la réunion pour le plan de gestion de la Réserve Naturelle.

Le dossier de candidature de la CCPG est disponible pour la période 2007-2011.

Points principaux :

- Renforcement des moyens de surveillance,
- Augmentation des actions de communication,
- Souhait de la présence d'un vice-président de la CCPG au sein du Syndicat mixte du Haut Jura

### **5.5. SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'AIN**

Rapport d'activité 2005 par M. Collet.

Le rapport d'activité 2005 est à disposition du public.

### **5.6. ECONOMIE**

Compte rendu de M. Davis

## **6. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES**

### **6.1 URBANISME**

Compte-rendu de M. Peray.

**Réunion du 4 septembre :**

\*Permis de construire :

- SCI Nicolas pour 1 appartement à Pré Munny. Avis favorable.
- M Collet Guillaume pour rénovation d'une habitation rue des Chatelains. Avis favorable.

**Réunion du 2 octobre :**

\*Permis de Construire

- « Sérénis Résidence » pour modification de permis de construire, rue de la Fruitière. Avis favorable.
- SCI Caroline pour résidence hôtelière à Pré Munny. A revoir.

### **6.2 ASSOCIATIONS**

6.2.1. Compte rendu de la réunion du 5 octobre avec le comité des fêtes (Mr COLLET)

- Local du comité : trop exigü. Rendez-vous sera pris avec le locataire pour mettre fin au bail.
- Photocopieur de la Maison des sociétés : toujours en panne. Remplacement à prévoir.
- Modification du support des banderoles à l'entrée de Péron côté DIMA n'est toujours pas faite.
- Les anciennes friteuses de la cuisine Champ Fontaine ne sont pas utilisables, car triphasées 380V. Demande du comité pour être vendues à un intéressé. A voir avec la comptabilité

6.2.2. Compte rendu de la réunion du 10 octobre pour calendrier des fêtes (Mr COLLET)

Bonne participation des associations : 29 représentées

- Rappel des règles d'utilisation de la salle Champ Fontaine. Problème des week-end surchargés à régler : pas de location si la salle est déjà prise par 2 manifestations. L'agenda devra être contrôlé par un adjoint ou un conseiller.

- Mise en place du calendrier des fêtes

- Dossiers de demandes de subventions : à remettre en mairie pour le 30 octobre, avec bilans, budgets prévisionnels...

- Mise en place de la vente des brioches ADAPEI,

- Forum 2007 validé,

- Travaux au chalet du Gralet : à coordonner avec Marche du Gralet.

## **7. COURRIER**

7.1. Convention Internationale des Collectivités Locales nous invitant à leurs réunions les 28 et 29 octobre 2006 à Genève.

7.2. Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte : l'équipe éducative nous signale par courrier être passée, régulièrement, pendant 3 mois à Péron sans parvenir à créer des liens avec des jeunes. Leur conclusion « La poursuite de notre intervention ne s'avère pas nécessaire ».

DE QUI SE MOQUE T'ON ?

## **8. DIVERS**

8.1. Prochaines réunions CM : **16 novembre 2006 – 7 décembre 2006,**

8.2. Dates des élections présidentielles : **22 avril et 6 mai 2007.**

8.3 Voirie :

8.3.1. Du fait du gel à venir, il faut inverser le sens de la chicane à l'entrée de Feigères.

8.3.2. Les panneaux sont trop serrés au droit du coussin berlinois chemin de la Louye.

8.3.3. Les joints des bordures de trottoir du coussin berlinois chemin de chez Crédy ne sont pas terminés.

**SEANCE LEVEE A 22 H. 45**